BRAINS

L'Amicale Laïque organise Sur le TERRAIN DU MORTIER un

VIDE GRENIER

DIMANCHE SEPTEMBRE 2016

> **Buvette Grillades Frites**

Exposant ⇒ **10€** l'emplacement. Visiteur ⇒ Entrée libre.

> **Pour tout renseignement** Tél. 06 29 98 20 87

www.aelbrains.fr / contact@aelbrains.fr

REGLEMENT

Article 1 : Les exposants doivent se plier au règlement de la manifestation.

Article 2 : Pour avoir accès aux emplacements, les exposants doivent avoir rempli les formalités administratives et acquitté leur inscription. Nous rappelons aux exposants qu'ils doivent se munir des documents suivants:

- Pour les professionnels : une copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce et de la carte d'identité.
- Pour les particuliers : une copie de la carte d'identité.

Article 3: L'accès aux emplacements pour déballer ne peut se faire qu'accompagné d'une personne responsable de l'organisation.

Article 4: Le déballage a lieu de 7 h 00 à 9 h 00 et le rangement à partir de 18 h 00.

Article 5 : Les emplacements ont une dimension de 4 mètres x 3 mètres.

Article 6: Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant à l'organisation. Ils doivent, à cet effet, être couverts par leur assurance.

Article 7 : L'Amicale Laïque n'est pas responsable des détériorations, des vols, des intempéries éventuelles et de leurs conséquences.

Article 8 : Il ne sera effectué aucun remboursement de l'inscription, même en cas d'intempéries.

Article 9 : Les emplacements sont loués sans table, ni chaises, les exposants doivent donc prévoir leur

Article 10 : La vente d'animaux, d'armes en état de fonctionner et de produits alimentaires est interdite.

Bulletin de réservation

A renvoyer AVANT LE SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016 à: Amicale Laïque de Brains Chez Mr TENOU Noël — 11 le Barré - 44830 Brains.
lom : Prénom :
Adresse:
-éléphone : Adresse mail :
e suis un PARTICULIER ⁽¹⁾ (fournir copie d'une pièce d'identité). e déclare sur l'honneur : ne pas être commerçant(e) ne vendre que des objets personnels et d'occasion (Article L 310-2 du Code de commerce) non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pe Signature:
e suis un PROFESSIONNEL ⁽¹⁾ (fournir copie d'une pièce d'identité et de l'extrait d'inscription au

registre du commerce).

L'emplacement de 4mx3m = 10€ (6€ l'emplacement supplémentaire, maximum 2 supplémentaires)

Réserve (nombre) Emplacement(s) de 4mx3m.

Ci-joint mon règlement de Euros par chèque à l'ordre de l'A.E.L.B.

(1) Rayer la mention inutile